

Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	M3
Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes	A7
Convention 2021 entre la Région et l'association ' LES CESER DE L'ATLANTIQUE '	

La Commission Permanente,

- VU** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 10,
- VU** le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** la délibération du Conseil régional du 2 juillet 2021 donnant délégation du Conseil régional à la Commission permanente,
- VU** le règlement budgétaire et financier,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2021 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,
- VU** les statuts de l'association « LES CESER DE L'ATLANTIQUE », adoptés par l'Assemblée générale de l'association du 28 juin 2017,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT La tenue de la commission Finances, ressources humaines, commande publique, affaires européennes, et relations extérieures

Après en avoir délibéré,

ATTRIBUE

pour l'année 2021, une subvention forfaitaire d'un montant total de 14 498,57 euros à l'association « LES CESER DE L'ATLANTIQUE »,

ATTRIBUE

une subvention en nature pour un montant de 4 001,64 euros

APPROUVE

la convention entre la Région des Pays de la Loire et l'association « LES CESER DE L'ATLANTIQUE » pour l'année 2021 présentée en annexe 1.

AUTORISE
la Présidente à signer la convention.

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned above the name Christelle MORANÇAIS.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ
Contre : Groupe Rassemblement National pour les Pays de la Loire

REÇU le 24/09/21 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément
aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs